



Les élections professionnelles approchent.

La DIRECCTE confirme les collèges et la répartition des élus tels que nous le souhaitons.

- Composition des collèges
 - **Collège 1** : A-B-C / I-Ibis-II
 - **Collège 2** : D-E / III- IVA
 - **Collège 3** : F-G-H-I / IVB-VA-VB
- Répartition des sièges entre les collèges:
 - **Collège 1** : 3 titulaires et 3 suppléants
 - **Collège 2** : 16 titulaires et 16 suppléants
 - **Collège 3** : 4 titulaires et 4 suppléants

Nous voterons donc via nos claviers entre le 28 octobre au 8 novembre 2019.

Pourquoi voter pour la CFE-CGC en Pays de la Loire :

- Car les membres de notre équipe sont Techniciens, Agents de Maîtrises ou Cadres, pragmatiques, réalistes, animés par les mêmes valeurs, à la recherche de consensus

Nous recherchons des solutions par le biais d'une écoute participative.

Notre ambition se veut constructive.

Exit le blocage syndical idéologique systématique !!!

Nous négocierons et construirons des solutions sans démagogie, ni populisme...

Jean-Philippe ALLON : 06 34 46 36 15 - syndicat.cfe-cgc-pdl@pole-emploi.fr

National : <http://cfecgc-metiersdelemploi.fr/> - PDL : <http://cfecgcmepl.unblog.fr>

